

## Conditions Générales de Vente Teapot Hosting

### PREAMBULE

---

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont conclues entre Raphaël Gruaz, née le 8 Janvier 1981 à Versailles, auto-entrepreneur et domicilié au 5 de la rue Honoré de Balzac à Montigny-le-Bretonneux (78180), dénommé ci-après **Le Prestataire** et d'autre part toute personne physique ou morale - dénommée **Le Client** souhaitant procéder à un abonnement via le site Internet [www.teapot-hosting.com](http://www.teapot-hosting.com) et / ou bénéficiant d'une prestation de service correspondant à l'activité du dénommé Prestataire ci-dessus.

L'acceptation d'un bon de commande produit par le Prestataire emporte l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

### MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

---

Le prestataire est autorisé à modifier le contenu des présentes CGV, sous réserve de notifier au Client l'existence de cette modification et la date de sa prise d'effet. En cas de changement dans les CGV, le Prestataire s'engage à en informer le Client par voix de courriel dans les 7 jours atenant aux modifications.

Le Client pourra contester les CGV amendées dans un délai de 15 jours, sans quoi elles seront considérées comme en application pour le contrat du Client en cours.

### DESCRIPTION DE L'OFFRE

---

Via [www.teapot-hosting.com](http://www.teapot-hosting.com), le Prestataire propose une offre à différents tarifs, autour de "Packs" comprenant la gestion des noms de domaines (ref. chap. GESTION DES NOMS DE DOMAINES) d'une part et la gestion des serveurs d'hébergement (ref. chap. GESTION DES SERVEURS D'HEBERGEMENT) d'autre part.

Toute prestation n'entrant pas dans ce périmètre devra faire l'objet d'un devis distinct et sera considérée comme un service spécifique annexe à l'offre de Pack.

Le Prestataire se réserve la faculté de modifier ses tarifs, sous réserve d'en informer le Client si les tarifs sont moins favorables à ce dernier. Dans cette hypothèse, le Client disposera d'un mois pour résilier le présent contrat sans pénalités.

Les frais externes occasionnés par la résiliation du contrat entre Le client et Le prestataire resteront du par Le client.

### GESTION DES NOMS DE DOMAINE

---

Le prestataire joue un rôle de revendeur entre le Client et les autorités compétentes dans l'attribution et la gestion des noms de domaines. Cela implique que la souscription du contrat d'enregistrement auprès de ladite autorité est faite au nom du client.

#### a-Exclusion des responsabilités et garanties

De fait, le Prestataire n'est pas responsable de la disponibilité, de l'attribution ou encore de l'utilisation frauduleuse d'un nom de domaine. Le Client dégage ainsi le Prestataire de toute réclamation et/ou demande en dommages et intérêts qui serait due à une utilisation frauduleuse d'un nom de domaine, et assume les pleines conséquences résultant de l'utilisation frauduleuse du nom de domaine qu'il aura effectué sous sa responsabilité.

#### b-Obligations légales

Le prestataire s'engage à respecter les contraintes d'utilisation des noms de domaines régies par les différentes autorités compétentes (Icann, Afnic, etc.). Chaque organisme régulateur d'un nom de domaine au premier niveau (registry) a en effet ses propres conditions d'enregistrement et d'utilisation. Pour les noms de domaine dont l'extension est en « .com », « .net », « .org », « .info » ou en « .name », le Client accepte que la « Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy » (ci-après « UDRP ») s'applique aux règlements de litiges éventuels.

#### **c-Tarifications**

L'offre de "Packs" proposée par Le prestataire inclut les extensions suivantes : .COM ; .BIZ ; .INFO ; .MOBI ; .NAME ; .NET ; .ORG et .FR.

Toute demande d'extension différente ne pourra être incluse dans l'offre de "Pack" proposée par Le prestataire et nécessitera un devis spécifique supplémentaire.

#### **c-Renouvellement d'un nom de domaine**

Tout enregistrement effectif d'un nom de domaine sera automatiquement renouvelé à son terme, à moins que le Client n'ait pris soin de résilier en bonne et due forme le contrat le liant au Prestataire au moins 1 mois avant la dite date de fin de contrat.

Auquel cas, le Client sera facturé par le Prestataire du reste à payer au fournisseur du ou des dits noms de domaines souscrits par Le client via le prestataire - en sa qualité de revendeur.

#### **d-Transferts d'un nom de domaine**

Le Prestataire peut-être mandaté par Le Client pour prendre en charge le transfert d'un nom de domaine déjà possédé par Le Client. Tout frais engendré par la procédure de transfert du dit nom de domaine sont à la charge du Client. Le Client s'engage à respecter l'intégralité des conditions exprimées au présent chapitre sur le nom de domaine transféré.

#### **e-Résiliation**

Ref. chap. RESILIATION.

### **GESTION DE L'HEBERGEMENT WEB**

---

#### **a-Définitions des termes relatifs à l'offre d'hébergement web**

Hébergement web : activité d'allocation de serveurs web à des tiers. On distingue l'hébergement dédié, qui correspond à l'allocation d'une machine dans sa composition intégrale. Et l'hébergement mutualisé, qui correspond à l'allocation d'un ou de plusieurs espace(s) défini(s) au sein d'une seule et même machine.

Serveurs web : un ordinateur tenant le rôle de serveur informatique sur lequel fonctionne un logiciel serveur HTTP.

Datacenter : Site physique dans lequel sont regroupés les serveurs web.

DNS : Domain Name System, correspondance entre une adresse IP et son / ses nom(s) de domaine(s)

Adresse IP : (avec IP pour Internet Protocol) est un numéro d'identification qui est attribué à chaque branchement d'appareil à un réseau informatique utilisant l'Internet Protocol.

FTP : (File Transfer Protocol) Service informatique d'échange de fichiers.

Bande passante : volume de données numériques consommées entre un serveur et un ordinateur client.

#### **b-Rôle et responsabilités du Prestataire**

Le prestataire joue un rôle de revendeur de prestations d'hébergement sur serveurs web. Le Prestataire propose des offres d'hébergement mutualisé Unix sous forme de Pack (ref. chap. DESCRIPTION DE L'OFFRE). Le Client pourra néanmoins contractualiser d'autres types d'offres d'hébergement (dédié, Windows, etc.) sur quotation spécifique.

#### **c-Conditions générales relatives à la prestation d'hébergement**

Le prestataire met à disposition au Client un espace disponible sur un serveur loué par le Prestataire. L'espace alloué au Client dépend de l'offre tarifaire retenue par le Client. Dans le cas où l'offre tarifaire en application sur le site [www.teapot-hosting.com](http://www.teapot-hosting.com) ne corresponde pas au besoin du Client, l'espace alloué peut résulter d'une négociation et d'un tarif spécifique à cette dernière. Le Prestataire n'est pas responsable de l'hébergement au delà de l'espace alloué au Client, et se réserve le droit d'interrompre le service si le Client dépassait le quota autorisé (ref. chap. Allocation de l'espace de stockage).

#### **d-Disponibilité de service**

Le Prestataire - en tant que revendeur - est soumis à la disponibilité de service de ses fournisseurs. Il ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'interruption de service liée à un problème matériel. Sur demande explicite du Client, le Prestataire doit informer de la raison sociale du fournisseur et de sa disponibilité de service.

#### **e-Allocation de l'espace de stockage**

L'espace de stockage alloué au Client dépend du "Pack" ou du contrat spécifique établi entre lui et le Prestataire.

- Dans le cadre d'un "Pack", tout dépassement de l'espace de stockage alloué au Client donne le droit entier et complet au Prestataire d'interrompre le service le liant avec le Client, tant que ce dernier sera en dépassement. Le Prestataire s'engage à rétablir le service dès que la situation de dépassement est résolue par le Client, dans un délai maximum de 72 heures.
- Si le contrat souscrit entre le Client et le Prestataire permet un dépassement temporaire de l'espace de stockage (dans une limite de volume définie pré-alablement entre les deux parties), la précédente condition ne s'applique alors qu'au delà de la période autorisée de dépassement convenue entre le Client et le Prestataire - via la souscription à un Pack ou une contractualisation spécifique faisant mention de la présente permission de dépassement.

#### **f-Allocation de la bande passante**

La bande passante allouée au Client dépend du "Pack" ou du contrat spécifique établi entre lui et le Prestataire.

- Dans le cadre d'un "Pack", tout dépassement de la bande passante allouée au Client donne le droit entier et complet au Prestataire d'interrompre le service le liant avec le Client, tant que ce dernier sera en dépassement. Le Prestataire s'engage à rétablir le service dès que la situation de dépassement est résolue par le Client, dans un délai maximum de 72 heures.
- Si le contrat souscrit entre le Client et le Prestataire permet un dépassement temporaire de la bande passante (dans une limite de volume définie pré-alablement par le contrat), la précédente condition ne s'applique alors qu'au delà de la période autorisée de dépassement convenue entre le Client et le Prestataire - via la souscription à un Pack ou un contrat spécifique faisant mention de la présente permission de dépassement.

## **CONTENU ET DEONTOLOGIE**

---

#### **a-Contenu hébergé / diffusé par le Client**

Le Client est seul et unique responsable des contenus hébergés sur son site Internet et / ou diffusés via son site Internet. Le Prestataire ne peut être tenu responsable de la légalité des contenus hébergés et / ou diffusés par le Client. Le Prestataire n'est pas tenu de vérifier la légalité des contenus hébergés et / ou diffusés par le Client. Cependant, si le Prestataire remarque une infraction à la loi, il est autorisé à interrompre et / ou résilier le contrat.

#### **b-Contenu non-déontologique**

Les contenus hébergés et / ou diffusés par le Client ne doivent en aucun cas porter atteinte, de quelques manières qu'il soit :

- Aux bonnes moeurs ou à l'ordre public (messages injurieux, diffamatoires, racistes, portant atteinte à la protection des mineurs, messages encourageant la commission de crimes et / ou délits ou incitant à la consommation de substances interdites, de messages incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence, etc.).
- Aux droits des Tiers (droit des marques, droit d'auteur, protection des bases de données etc.)

## RESPONSABILITES DU CLIENT

---

Le Client déclare que les informations personnelles fournies au Prestataire sont exactes. Il s'engage à informer le Prestataire de tout changement de nom, prénom, courriel, adresse postale et moyen de paiement. Le Client s'engage également à rembourser au Prestataire les frais réclamés par le "Registrar" en cas de modification des données personnelles (ref. chap. GESTION DES NOMS DE DOMAINES).

## TARIFS & PAIEMENT

---

Ref. Chap. Description de l'offre

### a-Tarifification

Dans le cadre des offres packagées, le Prestataire s'engage à informer le Client de l'intégralité des services inclus dans les offres proposées, via son Site Internet ([www.teapot-hosting.com](http://www.teapot-hosting.com)) ou par courriel sur demande spécifique du Client.

Toute demande qui ne rentrerait pas dans le cadre des offres packagées devra faire l'objet d'un devis spécifique entre le Prestataire et le Client.

### b-Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont les suivants, dans le cadre décrit ci-dessous.

- Paypal : uniquement pour les offres packagées disponibles sur [www.teapot-hosting.com](http://www.teapot-hosting.com).
- Chèque : pour tous types de prestations. Toute prestation est cependant enclenchée à l'encaissement du chèque, et non à sa réception.
- Virement : pour tous types de prestations.

### c-Facturation

Dans le cadre d'une prestation d'hébergement, le Client décide s'il souhaite être facturé mensuellement ou annuellement.

Dans le cadre d'une prestation spécifique, dont les deux parties se seront mis d'accord préalablement, le mode facturation est le suivant : 50% du montant total à la commande (validation du devis par courriel), 50% du montant total à la livraison, plus exactement à la signature du Procès Verbal de Recette, validant que la prestation est conforme au besoin exprimé par le Client. Le mode de facturation peut-être défini différemment entre les deux parties si nécessaire.

## DUREE & RESILIATION

---

### a-Noms de domaine

Dans le cas où le Prestataire - en tant que revendeur (ref. chap. GESTION DES NOMS DE DOMAINE) - fourni une prestation de gestion d'un ou plusieurs noms de domaine pour le compte du Client, ce dernier est engagé sur une période minimum de 12 mois. Sur certain noms de domaine spécifiques, il est possible que cette période soit étendue par le revendeur du Prestataire. Cette extension sera répercutée sur le Client également, qui sera redevable au Prestataire sur toute la durée minimum exigée par le revendeur pour cette extension.

En cas de résiliation, le Client reste redevable au Prestataire du reste à payer au revendeur de ce dernier sur la période d'engagement stricte et minimum entre les deux parties.

#### **b-Solutions d'hébergement**

Dans le cadre d'une offre packagée, le Client s'engage sur une période de 12 mois minimum. Au delà de cette période il peut résilier le contrat le liant au Prestataire sur simple demande par courriel.

#### **c-Développements de site web**

Dans le cadre d'une prestation de développements de Site Web ayant fait l'objet d'un devis spécifique, les deux parties ne sont pas engagées sur une durée mais sur des moyens. Après signature du Procès Verbal de recette par le Client et déploiement du Site Web, ce dernier est sous garantie pour une période de deux mois, au delà de laquelle toute intervention sur le Site Web devra rentrer dans une contractualisation de maintenance.

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

---

Dans le cadre d'une prestation de Développements de site web, le Client est propriétaire des fichiers sources, qu'il peut exiger du Prestataire via une demande par courriel, sous un délai maximum d'un mois.

Dans le cadre d'un développement logiciel, le Prestataire est entièrement propriétaire des fichiers sources. L'utilisation des logiciels développés par le Prestataire devront faire l'objet de licences accordées par ce dernier au Client. (ref. CGV Teapot Studio)

### **DONNEES PERSONNELLES**

---

Le Prestataire informe le Client que ses données personnelles sont collectées et traitées dans le cadre de l'exécution des CGV. En outre, le Prestataire informe le Client que les données peuvent, dans le cadre de l'accomplissement des CGV, être transmises à des tiers et feront obligatoirement, pour l'enregistrement des noms de domaine, l'objet de publications en ligne permettant l'identification du titulaire du nom de domaine, notamment dans le système d'identification de la base de données « Whois ».

Le Prestaire s'engage à ne communiquer aucune donnée collectée à des fins de prospection commerciale vis-à-vis du client.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition des données nominatives le concernant en adressant pour ce faire un courrier électronique à l'adresse suivante :

info@teapot-hosting.com